

Editorial

Depuis près d'une année d'existence, le Collectif du Patrimoine des Comores n'a pas ralenti son action pour le Classement des Sites Historiques de l'Union des Comores au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Nous avons d'abord appris avec beaucoup de satisfaction la transmission officielle en février 2007 de la liste indicative des sites à protéger au Département du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Il s'agit là d'une première étape qui devrait être suivie par le classement proprement dit.

Cette liste indicative sera publiée sur le site de l'UNESCO Elle est déjà en ligne sur notre site: www.patrimoinecomores.org.

Nous adressons nos vives félicitations et remerciements aux membres du Gouvernement de l'Union des Comores ainsi qu'à Monsieur Abou Bacar BOINA, Secrétaire Général de la Commission Nationale auprès de l'UNESCO sans oublier Madame L. MAZIZ du Département du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, pour son écoute et sa disponibilité ainsi que Mademoiselle Nouzouhat SILAHI, notre représentante aux Comores, pour son dynamisme et sa précieuse médiation.

Si les choses bougent enfin du côté officiel, nous n'oublions pas que l'effort essentiel doit porter sur le terrain.

Dans ce domaine, notre contribution prend deux formes principales :

- La création du site www.patrimoinecomores.org qui se veut à la fois un moyen d'informer nos partenaires et nos amis et un outil de dialogue par delà les océans.
- Le développement de nos actions d'étude et de formation avec la venue, cet été au Comores, d'une mission d'architectes qui complétera le travail effectué, voici deux ans par Pierre Blondin.

Notre mobilisation pour la sauvegarde continue, car notre principal objectif concerne la restauration des sites, leur valorisation et le développement d'activités génératrices de revenus pour les populations. C'est à ce titre que nous nous adressons à toutes les bonnes volontés, les partenaires commerciaux de l'Union des Comores, des collectivités comoriennes afin de nous aider à mettre en place des chantiers de rénovation des sites du « Sultanat » des Comores.

Fatima BOYER
Présidente du collectif

Au sommaire de ce bulletin

Editorial

- *Actions réalisées*
- *Appel à toutes les bonnes volontés*
- *Prolongation du délai de transmission des dossiers « Bourse Jeune Leader »*
- *Idées Restauration - Projet*
- *Partenariat et rencontres*
- *La mission de l'Ecole d'Architecture de Lille*
- *Sur la nécessité de protéger nos vieilles pierres...*
- *Infos diverses*
- *Bulletin d'adhésion*
- *Réunions élargie du Bureau – 10 mars 2007*



Notre patrimoine est en danger, sauvons le !

Actions réalisées

Les membres du collectif se réunissent régulièrement pour faire avancer les projets.

Le Collectif s'est doté d'un site grâce au soutien de Monsieur Patrick POTIER, ami de notre Collectif. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : www.patrimoinecomores.org.

Nous continuons la vente des tee-shirts qui demeure à l'heure actuelle, outre vos adhésions et vos dons, la seule source de financement de nos activités.



De février à mars 2007, notre association a pu bénéficier du concours de Madame Valérie ALADINIAN qui nous a aidé pour la communication extérieure et dans la recherche de financements et partenariats. Le Collectif lui adresse ses plus vifs remerciements pour sa précieuse collaboration.

Prolongation du délai de transmission des dossiers « Bourse Jeune Leader »

Le Collectif propose une « Bourse Jeune Leader » pour le Patrimoine en faveur des jeunes âgés de 15 à 26 ans. Le délai de transmission des dossiers est prolongé jusqu'au 31 décembre 2007.

Le dossier de candidature peut être consulté et téléchargé sur le site du Collectif. Il doit nous être transmis par courrier.

Nous rappelons que cette bourse a pour but d'encourager la prise de conscience des Comoriens face à leur patrimoine et leur permettre de réaliser une action de préservation.

A ce jour, nous avons reçu des dossiers au contenu particulièrement intéressant. Il est utile de préciser que les dossiers de candidature proviennent essentiellement des Comores.

Ceci est la preuve que vous avez entendu notre message et que notre site est visité par les jeunes Comoriens des îles.

Nous vous invitons donc à nous exprimer votre intérêt pour ce projet, que vous résidiez en France, aux Comores ou dans tout autre pays.

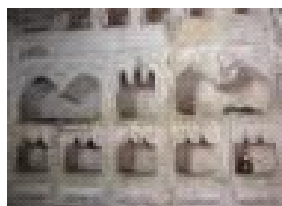


Appel à toutes les bonnes volontés

Au cours de différentes rencontres, nous avons pu constater, que nous ne sommes pas les seuls bénévoles à militer pour la préservation du patrimoine des Comores.

Il apparaît que la jeunesse comorienne est de plus en plus sensible à la survie de son héritage architectural.

A ce titre, nous avons appris que l'association ACMF s'intéresse à la réhabilitation de vieilles bâtisses comme des écoles du temps des colonies ou de monuments ornant les bangwes (places publiques).



Ces projets nous paraissent particulièrement intéressants parce qu'ils démontrent que notre Collectif n'est plus désormais la seule association à se préoccuper concrètement du sort de notre patrimoine.

Nous souhaitons donc bonne chance à toutes ces initiatives collectives et individuelles.

Grâce à elles, l'impact de notre objectif commun sera plus fort auprès du public et du gouvernement.

Nous lançons donc un appel aux personnes qui mènent des opérations de réhabilitation du patrimoine, afin que nous puissions partager nos expériences, améliorer notre visibilité et agir ensemble.

Bien entendu, la mutualisation des efforts ne devra pas avoir pour effet de sacrifier un projet au profit d'un autre, mais permettra d'unir nos forces pour réaliser notre objectif partagé : **redonner une identité aux Comores en restaurant les édifices historiques.**

Idée Restauration – Projet

Dans cette même optique, vous pouvez nous envoyer vos idées pour la préservation du patrimoine national (public ou privé).

En effet, chacun de nous connaît certainement un bâtiment riche en histoire, un édifice injustement oublié ou tout autre monument présent dans son village.

Merci de nous en faire part, en nous communiquant, si possible l'historique du monument ainsi que les actions réalisées ou à entreprendre pour sa sauvegarde.

Vous pouvez envoyer vos projets (textes et images) à notre adresse patrimoinecomores@gmail.com ou par courrier en précisant « Idée Restauration – Projet ».

Partenariat et rencontres

Rencontre avec la Fondation Aga Khan

Dans le but de consolider la mission de l'école d'architecture, un contact a été pris avec le représentant en France de la Fondation Aga Khan pour la région Océan Indien.

Notre projet présenté par la Présidente et la collaboratrice juridique de l'Association a été jugé intéressant et la Fondation n'est pas réfractaire à l'idée de nous soutenir financièrement.

Il convient de rappeler que la Fondation Aga Khan a financé la totalité de la mission de restauration de la ville de Zanzibar. Est-il nécessaire de préciser que suite à cette action, l'intégralité de la ville en pierre (Stone Town) est désormais classée au Patrimoine Mondiale de l'Humanité. De fait, l'issue de cette rencontre nous remplit d'espoir, surtout si l'on considère les similitudes structurelles et architecturales qui existent entre les Comores et Zanzibar, leur cousine swahilie.



Rencontre à Paris avec Mademoiselle Marie DELARONDE.

Marie DELARONDE, d'origine lyonnaise est étudiante en anthropologie. Elle séjourne actuellement aux Comores pour compléter ses recherches sur « *l'impact des associations de la diaspora comorienne et leur rôle sur le développement des îles* ».

Il a été convenu d'échanger informations et listing.

Réunion de travail avec l'équipe de l'UNESCO

En mars 2006, la Présidente accompagnée de trois membres du Collectif s'est rendue à l'UNESCO pour une réunion de travail avec l'équipe du Département du Patrimoine Mondial.

Pour plus de visibilité et pour un travail concret, des pistes pour la restauration ont été proposées tels que des chartes de partenariat avec le gouvernement des îles et des collectivités.

Autres rencontres

1. Un contact a été établi avec le World Monuments Fund Europe. Cette institution nous a transmis un dossier qui est susceptible d'ouvrir notre projet à ses financements.

2. La Présidente et la première Vice Présidente du Collectif ont eu une réunion de travail avec le Délégué Permanent des Comores auprès de l'UNESCO, Monsieur Nihad Ibrahim PACHA. Il s'est proposé pour rassembler les partenaires des Comores dans la Région du Golf afin de mobiliser des fonds.

La mission de l'Ecole d'Architecture de Lille

Rencontre à l'Ecole d'Architecture de Lille.

Suite à la réunion de travail qui s'est déroulée à l'Ecole d'Architecture de Lille en décembre 2006 entre la Direction de l'Ecole, Madame Nadia MOUSSA et Monsieur Pierre BLONDIN (architectes et membres du Collectif), différents sites de l'Union des Comores ont été retenus dans le programme de formation 2007 de l'Ecole.

A ce titre, le site des sultanats des Comores est retenu pour le programme d'étude semestriel de cette école.

Mission préparatoire d'identification des sites.

Dans l'attente d'une mission des étudiants qui se déroulera durant le 1^{er} semestre 2007 – 2008, une mission préalable conduite par M. Pierre BLONDIN avec deux architectes comoriens, Mme Nadia MOUSSA et M. Attoumane BOUSRY se déroulera, pendant quinze jours, en juillet prochain.



Rencontre avec Monsieur Jaffar AHMED, Ministre des Affaires Etrangères de l'Union des Comores

Lors de la rencontre France - Afrique qui s'est tenue en février 2007 à Nice, la Présidente et l'assistante juridique de l'association ont eu une réunion de travail avec le Ministre des Affaires Etrangères de l'Union des Comores, Monsieur Jaffar AHMED. Il leur a renouvelé son soutien au projet du Collectif.

A cette occasion, une documentation complète du Collectif lui a été remise, de sorte que le gouvernement puisse connaître avec précision notre travail et nos ambitions.

Suite à cette réunion, le Ministre a pu mobiliser une subvention de 8000 €, pour la mission préalable et la mission de l'Ecole d'Architecture de Lille.

Dans notre prochain bulletin, nous précisons les modalités du déroulement de la mission



D'ores et déjà le collectif exprime sa profonde reconnaissance à Monsieur Jaffar AHMED, Ministre des Affaires Etrangères de l'Union des Comores, pour son appui décisif à ce projet.

Sur la nécessité de protéger nos vieilles pierres...

A l'heure où l'environnement est enfin devenu une priorité mondiale et nationale, nos dirigeants ont pris conscience de la nécessité de préserver la nature dans l'intérêt des générations futures. Cependant, si les arbres et les cours d'eau subsistent, ne faut-il pas envisager l'idée de préserver l'habitat et le décorum de cette planète.

L'idée de laisser une trace de notre passage doit être un enjeu primordial. Or, quelle est l'empreinte la plus décisive que cette humanité puisse laisser derrière elle, si ce n'est ce qu'elle a construit à travers les siècles ?

Alors oui, nous devons protéger nos vieilles pierres. Et nous devons le faire en sachant qu'elles n'appartiennent pas à nous les nationaux mais qu'elles reviennent à tous, et que nos actions devront donc bénéficier au futur.

L'UNESCO ne s'y est pas trompée. La protection des différents sites qu'elle sélectionne sont d'ailleurs considérés comme faisant partie du **patrimoine mondial de l'humanité**.

La Grande Muraille de Chine, le Machu Pichu, le Mont SAINT-MICHEL – tous nous appartiennent. Ils nous survivront et témoigneront de notre humanité.

Ainsi, l'humanité toute entière doit être sensibilisée au sort des sites mondiaux menacés de péril. Dans une mesure non moindre, les comoriens et tous leurs amis doivent se mobiliser pour faire connaître l'histoire des Comores, et les sites menacés de leurs îles.

Enfin, les Comoriens souffrent aujourd'hui d'un complexe d'infériorité qui va au-delà du complexe coutumier des noirs. Les Comoriens souffrent de ne pas savoir ce qu'ils sont. Or, ils doivent savoir qu'ils ont une Histoire, qu'ils ont aussi bâti et qu'ils existaient avant l'arrivée du premier occidental sur les terres insulaires.

En conséquence, les Comoriens doivent connaître l'importance de leur Histoire, ni immense, ni dérisoire. Ils doivent en être fiers. Ils doivent savoir que tout apport aussi infime soit-il dans le patrimoine mondial est une pierre dans l'édifice culturel de l'Humanité. Les Comoriens doivent donc se dire – sans douter – qu'ils ont contribué à cette édification mondiale.

Finalement, la protection du Patrimoine est l'affaire de tous.

Maître Soiby Mariama, deuxième Vice Présidente du Collectif du Patrimoine des Comores

Infos diverses

• *Madame Chamssiat ADINANE, Pionnière dans les projets de protection du patrimoine, à qui nous rendons hommage, vient de lancer la première école de formation au bénéfice des jeunes filles déscolarisées. Elle sollicite une aide de toute forme pour la gestion de cette structure.*

• *Madame Nadia MOUSSA, membre du Collectif a accouché d'un petit garçon, toutes nos félicitations aux heureux parents.*

• *Monsieur ABDOULKADER, propriétaire de la Villa Singani, Villa Princièrè est décédé le mardi 13 mars 2007, les membres du collectif présentent ses condoléances à toute la famille éplorée.*

**Vous avez des suggestions et/ou remarques
Vous souhaitez vous investir et faire connaître notre projet autour de vous, organiser des actions locales...
Écrivez à : PatrimoineComores@yahoo.fr**

BULLETIN D'ADHESION

Qui Sommes Nous ?

Le Collectif du Patrimoine des Comores est une association de droit français créée le 10 juin 2006 par un groupe de Comoriens de la diaspora et d'amis des Comores.

Son siège social est fixé à l'AAFA - 2 Rue André Messager 75018 Paris.

Nos objectifs :

- Obtenir le classement au Patrimoine Mondial de l'Unesco des sites et monuments remarquables de Ngazidja, Nzouani et Mohéli afin de mettre fin à la dégradation et à la destruction qu'ils subissent actuellement.
- Mieux faire connaître notre patrimoine en France, dans le Monde et dans les îles des Comores afin que ces richesses culturelles et naturelles soient pour notre pays un atout de développement touristique et pour les Comoriens de la Diaspora un vecteur d'épanouissement de leur identité.
- Susciter et organiser des partenariats entre les Etats, les organismes internationaux, les entreprises et les particuliers pour contribuer au rayonnement de notre culture. Rejoignez nous !

Nom – Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone fixe : _____

Portable : _____

Mail : _____

Cotisation :

Membre actif : 30 €, Etudiant : 20 €, Membre bienfaiteur : 50 € ou plus

Chèque à l'ordre du Collectif du Patrimoine des Comores

Contact: Fatima Boyer 88 Bd Mantega Righi 06100 Nice
Tél: 04 93 98 51 04, Portable: 06 85 94 24 54,
Mail : PatrimoineComores@yahoo.fr

Réunion élargie du Bureau – 10 mars 2007

Le Collectif a pris acte avec satisfaction de la transmission à l'UNESCO de la liste indicative des sites à classer. Il considère que sa mission de lobbying n'est pas pour autant achevée et, qu'au contraire, il faut plus que jamais, agir pour que nos passions de la transmission au classement et du classement à l'action.

Dans cet ordre d'idée, le Collectif a approuvé la maquette de présentation de notre action devant accompagner nos demandes de subvention et de partenariat.